

Bien gérer les marchés publics remportés suivi administratif, technique et financier

Cours Pratique de 1 jour - 7h

Réf : EMP - Prix 2024 : 830€ HT

La législation et la réglementation des marchés publics évoluent rapidement. Il est nécessaire d'actualiser régulièrement ses connaissances pour pouvoir gérer et sécuriser l'exécution d'un marché public. Cette formation vous apportera conseils et méthodologies pour le faire sereinement et efficacement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Sécuriser l'exécution d'un marché public dès sa signature

Comprendre la mécanique du financement des marchés publics et de la révision des prix

Anticiper les éventuelles difficultés financières, administratives ou techniques en fonction du type de marché

Exercer un droit de recours dans le respect de la législation et de la réglementation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation intégrera la dernière réglementation des marchés publics.

TRAVAUX PRATIQUES

Exercices et études de cas portant sur la gestion de marchés publics.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2020

1) Décrypter les documents administratifs

- Répertorier les documents administratifs utiles : CCAP, Acte d'Engagement, annexes financières...
- Comprendre leurs spécificités et identifier les points sensibles.
- Anticiper les éventuelles difficultés.
- Archiver et sécuriser les documents.

Exercice : Remplissage de documents administratifs et comptables relatifs à la gestion d'un marché public.

2) Maîtriser les différentes formes des prix

- Fixer des prix fermes, révisables et/ou actualisables.
- Connaître les différents types et modes de révision des prix.
- Anticiper les évolutions possibles des prix d'un marché public.
- Connaître son champ d'action et les modifications qui peuvent être mises en œuvre à court, moyen ou long terme.

Exercice : Cas concrets de calculs de prix : actualisation, révision, coefficients et indices.

3) Maîtriser les financements des marchés

- Se prémunir des coûts de préfinancement et de financement.
- Maîtriser les créances et cessions Dailly.
- Maîtriser les cessions ou nantissements de créances.
- Connaître les différents types d'assurances : responsabilité civile professionnelle, décennale, garanties...
- Gérer les avances et les acomptes.
- Gérer les retards de paiement et calculer les intérêts moratoires.

PARTICIPANTS

Responsables ou collaborateurs des services achats ou marchés et toutes les personnes amenées à gérer un marché public gagné.

PRÉREQUIS

Connaissances de base des marchés publics.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Anticiper et prévenir les situations à risques.

Réflexion collective : Echanges et analyse des bonnes pratiques en terme de préfinancements de marchés publics.

4) Identifier les différents types de recours

- Connaître les différents types de recours : recours précontractuel, recours post-contractuel, recours "tropic"...

- Maîtriser la réglementation concernant les garanties et les cautions.

- Calculer les différents types de pénalités : journalières, de remise, de documents...

- Gérer les groupements d'achats.

- Connaître les bonnes pratiques en matière de recours et savoir les appliquer.

Etude de cas : Analyse de différents cas de recours et conseils méthodologiques sur la bonne exécution d'un marché public.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 09 déc.